RGPD : Comment gagner la confiance des clients ?

RGPD : Comment gagner la confiance des clients ?

L'entrée en vigueur imminente du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), en mai 2018, va considérablement modifier la façon dont les entreprises gèrent, stockent et sécurisent les données de leurs clients. Destiné à unifier les politiques de protection des données des différents pays européens, il prévoit en effet plusieurs points essentiels parmi lesquels le droit à l'oubli, un profilage client plus restreint, plus de transparence sur l'utilisation des données et l'obligation de faire part dans les 72 heures de toute violation constatée.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs grosses affaires de violation de données, telle que la cyberattaque d'Uber, qui ont mis sur le devant de la scène les questions de confidentialité et de sécurité des données client. Sensibilisés par ces événements, les consommateurs souhaitent plus que jamais être rassurés au sujet de la protection de leurs informations personnelles. Ainsi, à en croire une récente étude réalisée par l'ICO*, 80 % des Britanniques ne font pas confiance aux organisations à cet égard.
Si cette méfiance s'explique en partie par une mauvaise compréhension de l'utilisation qui est faite de leurs données, comme chez 92 % des sondés, le besoin de transparence est évident. La confidentialité des données, plus qu'un simple détail annexe, doit véritablement être intégrée à la structure même de l'entreprise.
En permettant aux organisations de prouver qu'elles ne prennent pas à la légère les données qui leur sont confiées et qu'elles n'utiliseront ces dernières que pour améliorer la relation qu'elles entretiennent avec leurs consommateurs, le RGPD va certainement favoriser la confiance et l'engagement client.
C'est en effet toute la relation client qui va changer et se renforcer : en ayant la possibilité de donner (ou non) son consentement quant à la possession et à l'utilisation de ses données par l'entreprise, la finalité de cette utilisation, la durée de stockage, le lieu de traitement et le recours dans la prise de décision automatisée, entre autres, le consommateur sera désormais beaucoup plus impliqué. Il sera aussi plus enclin à poursuivre sa relation avec les marques qui auront rapidement devancé l'appel du RGPD…[lire la suite]

LE NET EXPERT
• **ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX ⇒ MISE EN CONFORMITÉ)**
- **ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ**
- **CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES**
- **IDENTIFICATION DES RISQUES**
- **ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)**
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
• **FORMATIONS / SENSIBILISATION** :
- **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
- AU **RGPD**
- À LA **FONCTION DE DPO**
• **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
- ORDINATEURS (**Photos / E-mails / Fichiers**)
- TÉLÉPHONES (récupération de **Photos / SMS**)
- SYSTÈMES NUMÉRIQUES
• **EXPERTISES** & **AUDITS** (certifié ISO 27005)
- TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
- **SÉCURITÉ** INFORMATIQUE
- SYSTÈMES DE **VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous
Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle… ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Comment Tirer Parti Du RGPD Pour Améliorer La Relation Client ? | Forbes France*